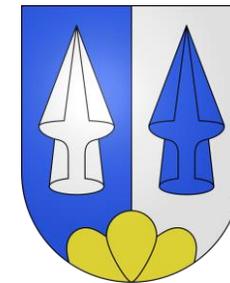


Plan Energie Climat Mont-la-Ville

Soirée de présentation et ateliers participatifs

Jeudi 3 avril 2025

Neuchâtel Fribourg Genève Jura Valais Vaud





Noé Tallon

noe.tallon@planair.ch, +41 24 566 52 15

Responsable projets énergies renouvelables et climat Sr



Michael Crottaz

michael.crottaz@planair.ch, +41 24 566 52 64

Responsable projets énergies renouvelables

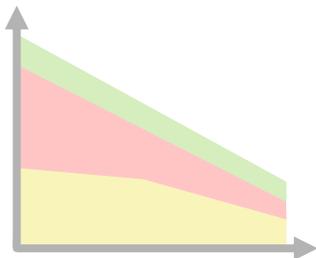
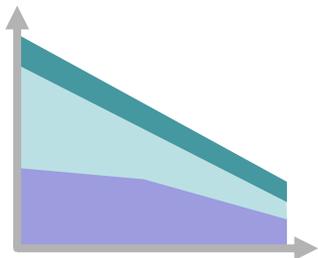
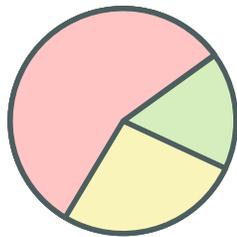
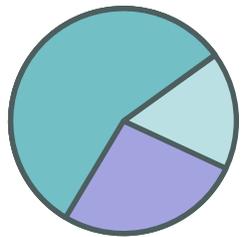


Sommaire

- **Introduction** de la municipalité
- **Présentation du PECC** et des enjeux **énergie / climat / durabilité** de la Commune
- **Atelier participatif** - Premières approches pour définir:
 - La vision à l'horizon 2050
 - Les objectifs à l'horizon 2030
 - Actions concrètes

PAUSE

- **Restitution** des ateliers participatifs
- Présentation des **résultats du sondage**
- Conclusion
- **Verrée**





Introduction de la municipalité



Présentation du PECC



GES dans le Canton – évolution et objectifs

CONTEXTE :

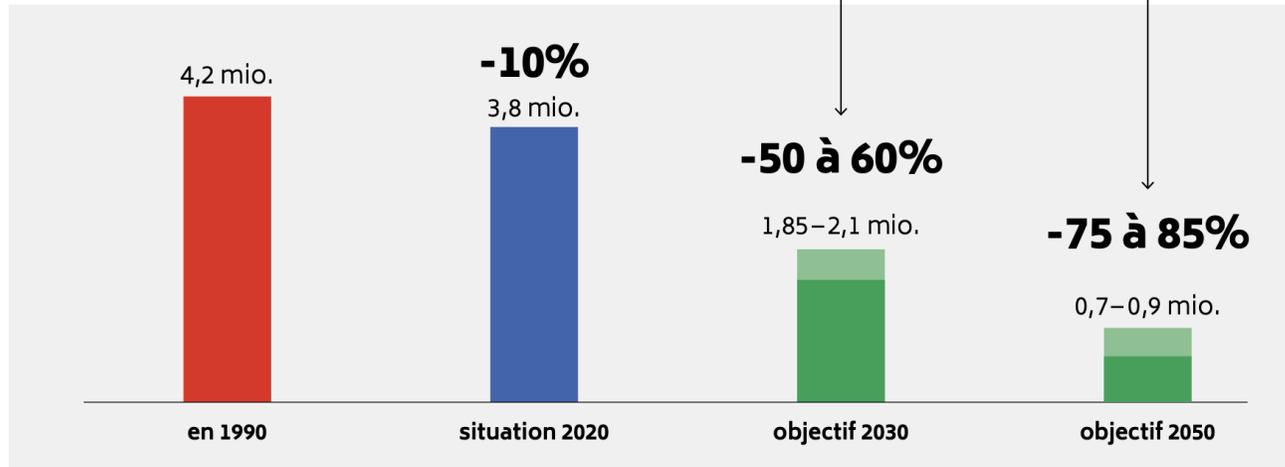


Objectifs cantonaux

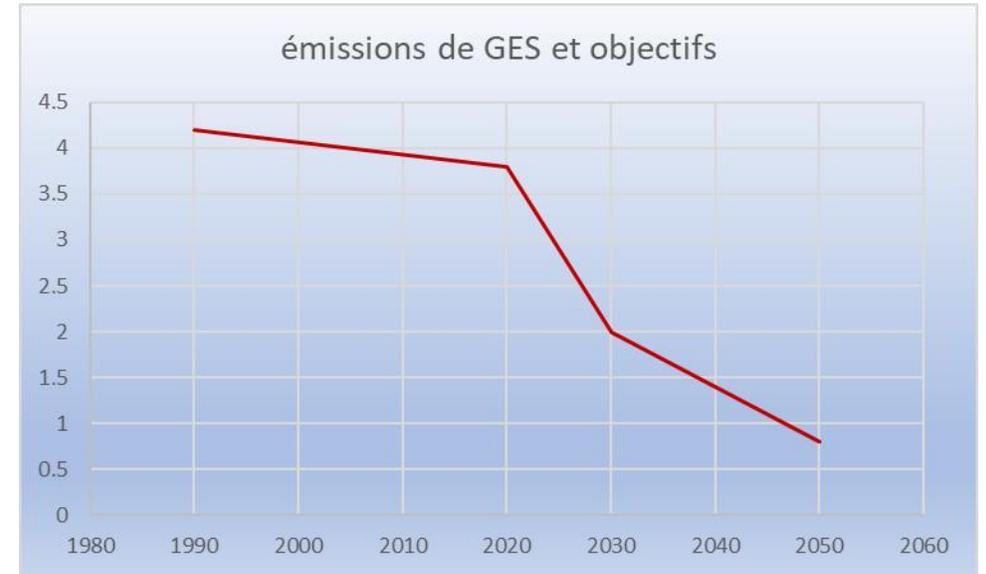
2030
-50 à 60%

2050
Neutralité
carbone

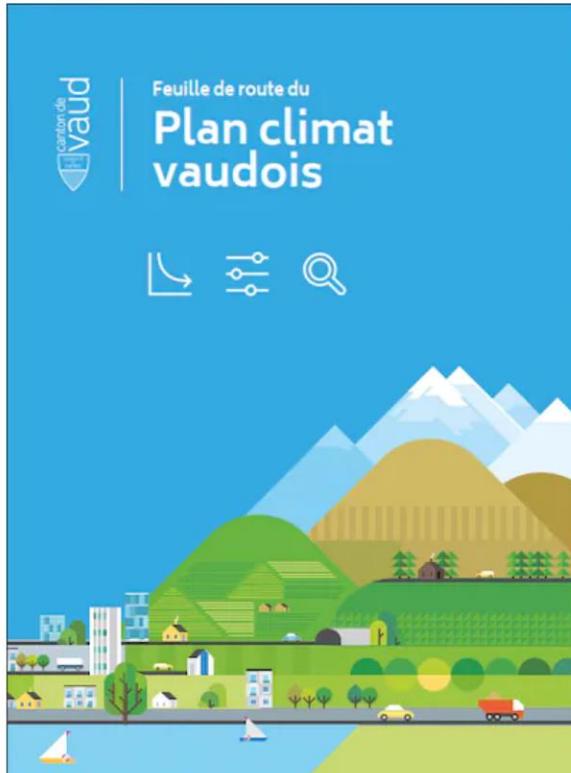
Émissions de GES dans le Canton de Vaud (en tonnes équivalent-CO₂*)



Il faut aller 10 fois plus vite pour atteindre l'objectif



Une initiative cantonale



(source : site officiel de l'État de Vaud)

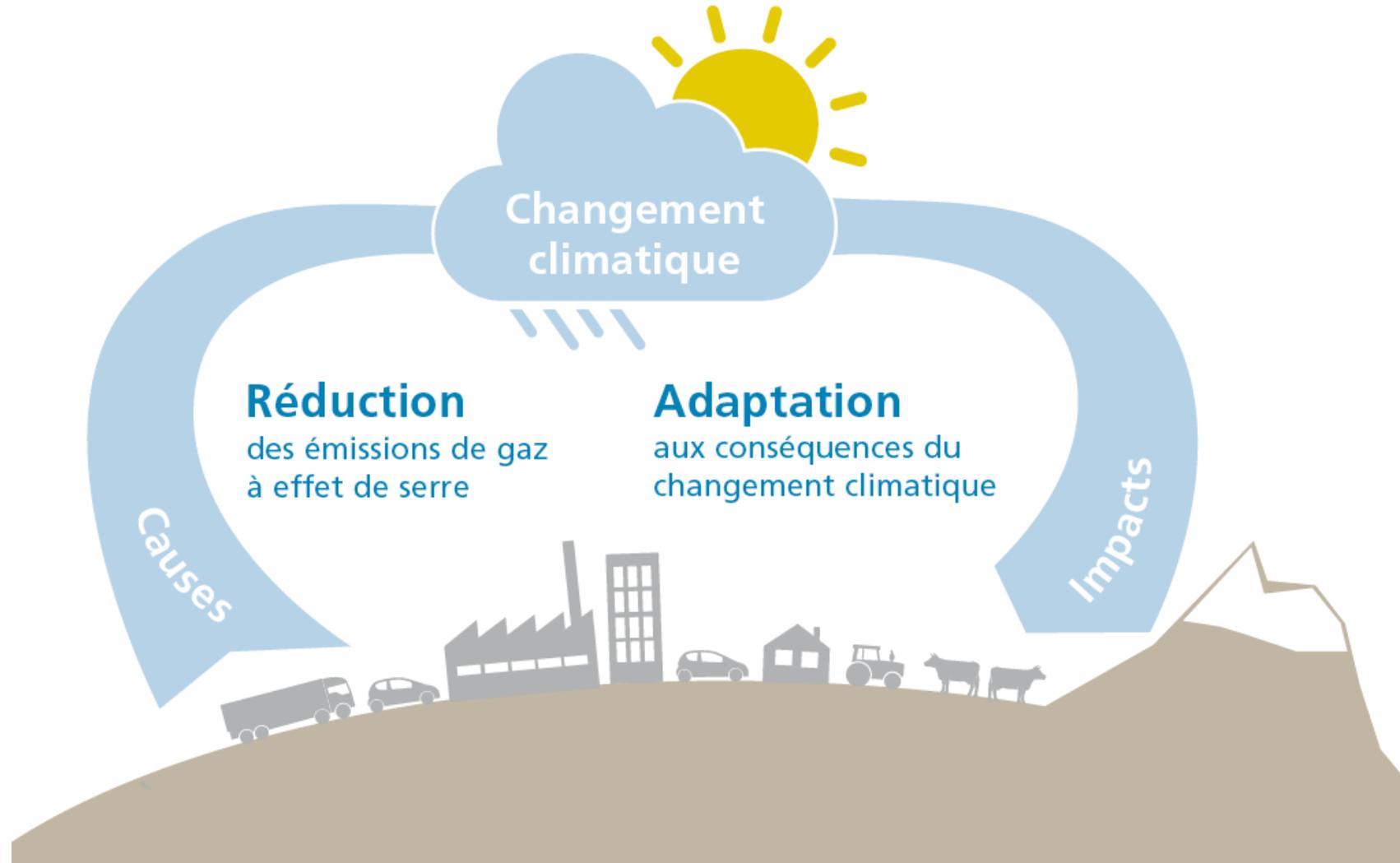


Financement 50%
Outils et diagnostics
Support et suivi

PECC
pour les communes

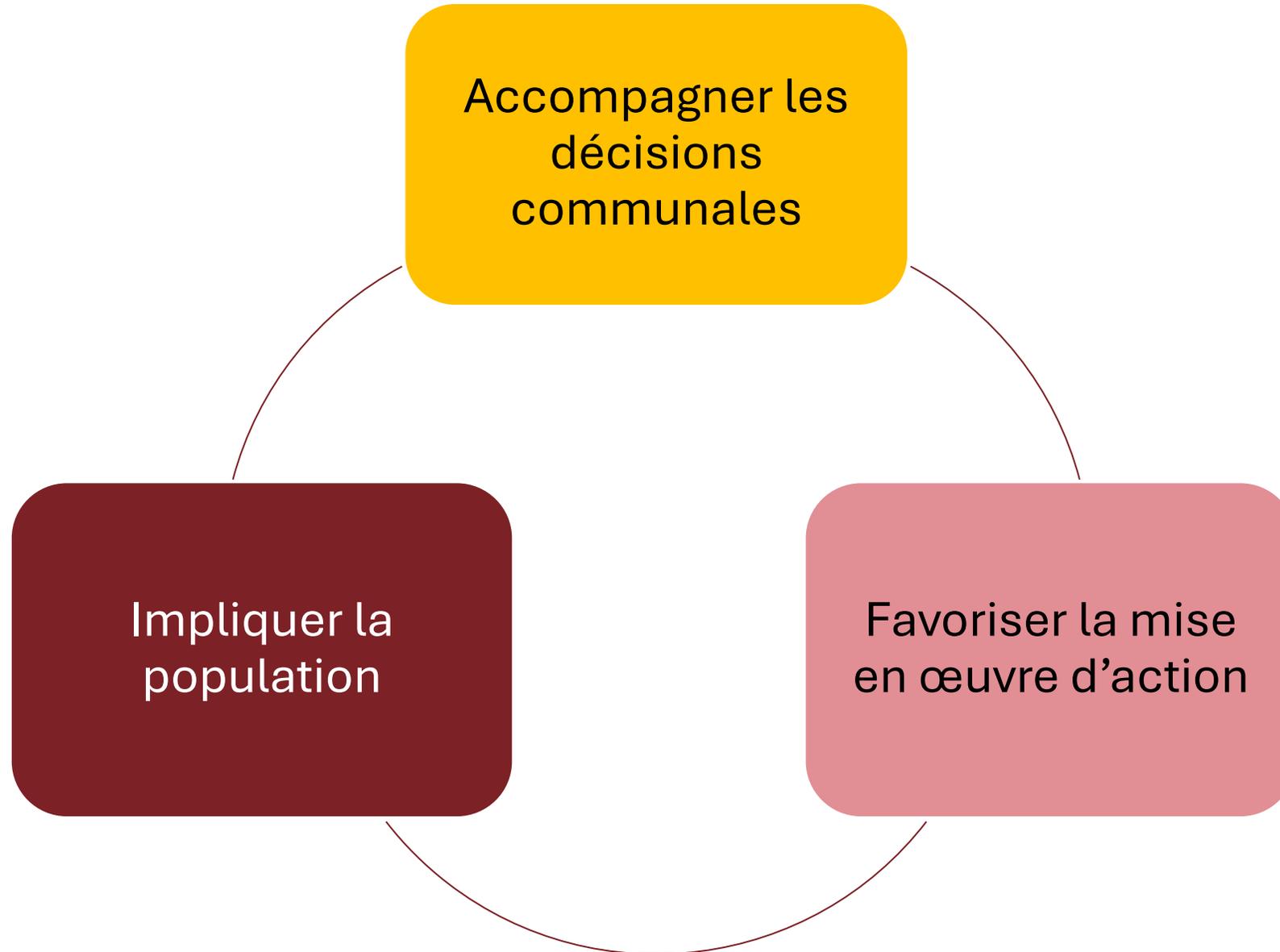


Une feuille de route pour agir sur les causes et conséquences





Une feuille de route pour agir sur les causes et conséquences





Stratégie et objectifs : 3 thèmes principaux...

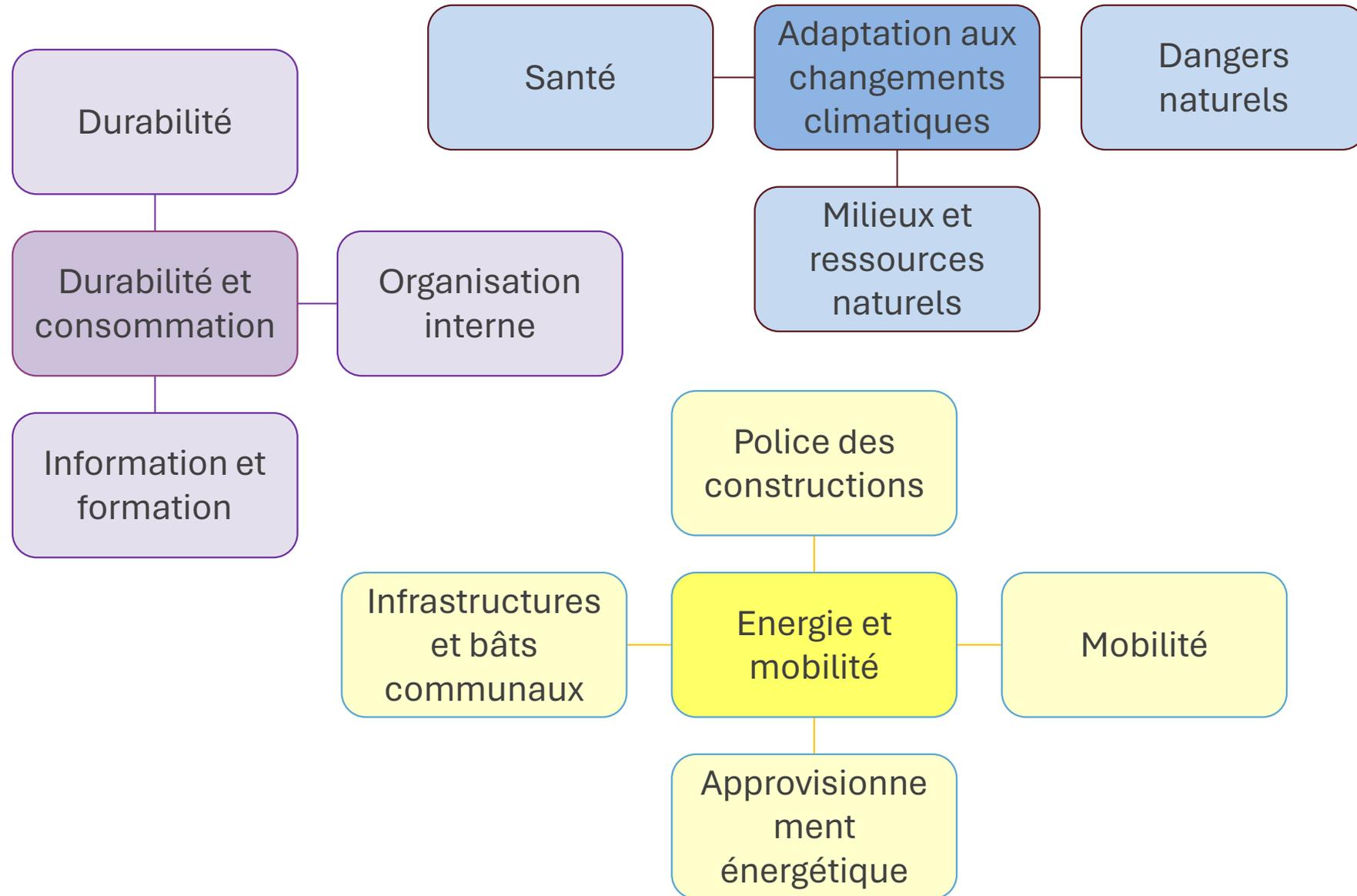
Adaptation aux
changements
climatiques

Durabilité et
consommation

Energie et
mobilité



3 thèmes principaux... de nombreuses déclinaisons



Définir une stratégie basée sur des fiches action

1

Mettre en place une commission de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité

Certaines communes n'ont pas ou peu de ressources humaines à disposition pour gérer les tâches et les projets en lien avec l'énergie, le climat ou la durabilité. La mise en place d'une commission permet d'accompagner efficacement la politique communale ou intercommunale dans ces domaines.



LIENS AVEC LE PLAN CLIMAT VAUDOIS

LIENS AUTRES FICHES

BASES LÉGALES

IMPLICATIONS POUR LA COMMUNE

Objectifs

Appuyer la Municipalité sur les aspects d'énergie, de climat et de durabilité.

Permettre l'émergence de nouveaux projets, notamment dans le cadre d'un Fonds communal.

Suivre l'élaboration et la mise en œuvre de la politique énergétique, climatique et de durabilité.

3 bonnes raisons de le faire

Dynamiser les politiques communales en la matière

Proactive plutôt que réactive, une commission est force de proposition et contribue à thématiser les enjeux d'énergie, de climat et de durabilité. Elle renforce la visibilité de ces thèmes.

Unir ses forces

La création d'une commission permet d'aller chercher des idées et des compétences auprès de personnes motivées et intéressées, issues d'horizons divers. Une commission intercommunale permet de mettre en commun les ressources et de mener à bien des projets sur un périmètre plus large.

Impliquer la population

Une commission consultative peut permettre de renforcer les liens avec la population. Cela permet de canaliser les demandes, de faire remonter les préoccupations et de favoriser l'émergence de projets initiés par la population.

Marche à suivre

1. Déterminer le périmètre (énergie/climat/durabilité) et les missions de la commission.

2. Déterminer la structure la plus adéquate (voir les détails de chaque option au verso):

- Commission de la Municipalité;
- Commission permanente du Conseil;
- Commission liée à un Fonds (cf. fiche 2);
- Commission consultative intercommunale.

3. Prévoir en particulier:

- le nombre et la composition de membres la commission;
- le mode de désignation des membres;
- la durée de nomination (p. ex. une législature);
- les compétences de la commission;
- le mode de fonctionnement (modes décisionnels, présidence, fréquence de réunions, etc.).

4. Adopter les modifications réglementaires/prendre les décisions nécessaires à la mise en place de la commission (cf. ci-contre).

Description

Une commission communale ou intercommunale peut prendre différentes formes:

Commission de la Municipalité

Elle peut être composée de membres de la Municipalité, du Conseil communal ou général, de l'administration et de citoyen·nes. Elle est instituée par décision de la Municipalité et nommée par cette dernière.

Un règlement municipal vient idéalement préciser son cahier des charges, qui peut inclure: le suivi de la politique énergétique et climatique; l'appui à la conception d'un Agenda 2030; l'étude préalable de préavis ou projets communaux et la formulation de recommandations; la proposition de projets ou l'examen de projets émanant des citoyen·nes; l'information et la mise en place d'actions pour favoriser la participation de la population (voir fiche 4).

Commission permanente du Conseil communal/général (art. 40a de la Loi sur les communes - LC)

Elle est composée uniquement de membres de ce dernier et est instituée par une modification du règlement du Conseil. Le cas échéant, il peut être intéressant de la rattacher à une commission préexistante (commission d'urbanisme p. ex.). Le nombre de ses membres, ainsi que ses tâches et compétences, sont précisés dans le règlement.

Elle peut avoir un rôle consultatif ou même être que la commission de la Municipalité, en particulier concernant l'étude préalable, systématique ou non, de projets de la Municipalité et la formulation de recommandations.

Commission du Fonds pour l'énergie, le climat et/ou le développement durable

Elle peut être composée de membres de la Municipalité, du Conseil communal, de l'administration communale et de citoyen·nes. Elle est instituée par le règlement communal mettant en place le fonds (voir fiche 2). Ses tâches se limitent à la gestion et à la promotion du fonds.

Commission consultative intercommunale

Une telle commission est à l'image d'une commission de la Municipalité, mais pour plusieurs communes. Il s'agit d'assigner à une membre de la Municipalité ou de l'administration la charge d'y représenter la Commune. La structure mise en place doit privilégier la flexibilité et la simplicité.

Dans les plus petites communes, le Canton encourage la création de commissions intercommunales, qui permettent de mettre les ressources en commun.

Soutien

Les communes peuvent faire appel aux personnes de contact pour les appuyer dans la démarche de mise en place d'une telle commission.

Exemples

Commission à l'échelle communale:

Bourg-en-Lévy: **Commission de développement durable** de la Municipalité

Vevay: **Commission permanente** du Conseil communal (modification du règlement acceptée en mars 2021 par le Conseil).

Épalings: **Commission consultative** du fonds d'affinité énergétique et de développement durable (instituée par l'article 8 du règlement du fond).

Commission Energie à l'échelle régionale:

La commission de l'Association de Développement Région Gros-de-Vaud, créée en 2016, est consultative et constitue d'experts en énergie et de représentants communaux. Elle offre plusieurs **possibilités** et réalise plusieurs projets dont la création de **Fiches d'action** énergie. Par exemples, la Fiche "Commission" indique notamment les modèles de commission des communes de Flueyres, Dailens, Etagnière, Penhalaz et Jorat-Menthue.

Contact: Eric Würsten, energie@gros-de-vaud.ch - Tél. 021 881 22 37

Plus d'informations

Exemple de **cahier des charges** dans le Canton de Fribourg

Guide pratique pour un **Agenda 2030** dans les communes, édité par **Coact21**, l'association des collectivités publiques romandes engagées pour la durabilité

Personnes de contact

N. Reimann, DGE-DIREN
info.energie@vd.ch - Tél. 021 316 95 50
R. Schweizer, DITS-BUD
r.schweizer@vd.ch - Tél. 021 316 45 24

Chaque fiche contient :

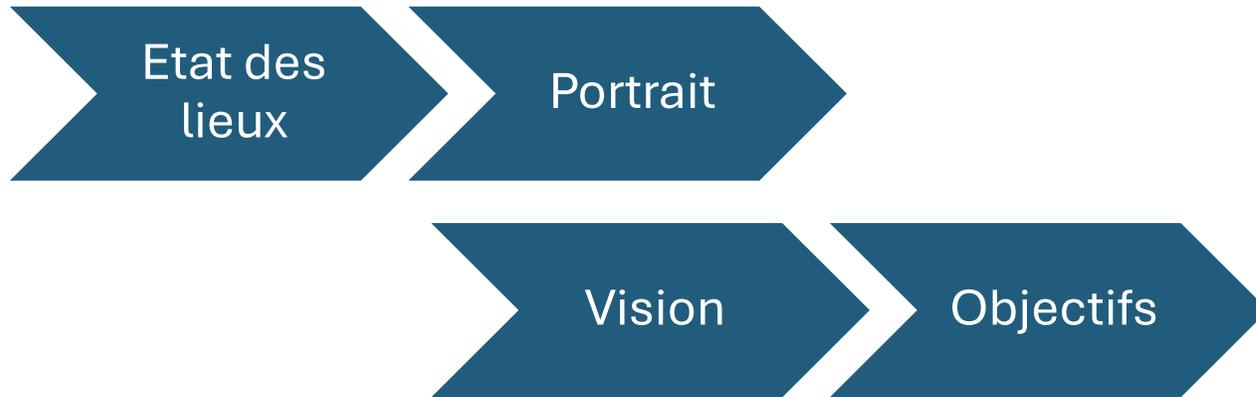
- Les objectifs,
- Les bonnes raisons,
- La marche à suivre,
- La description
- Les subventions
- Des exemples

10 fiches action minimum

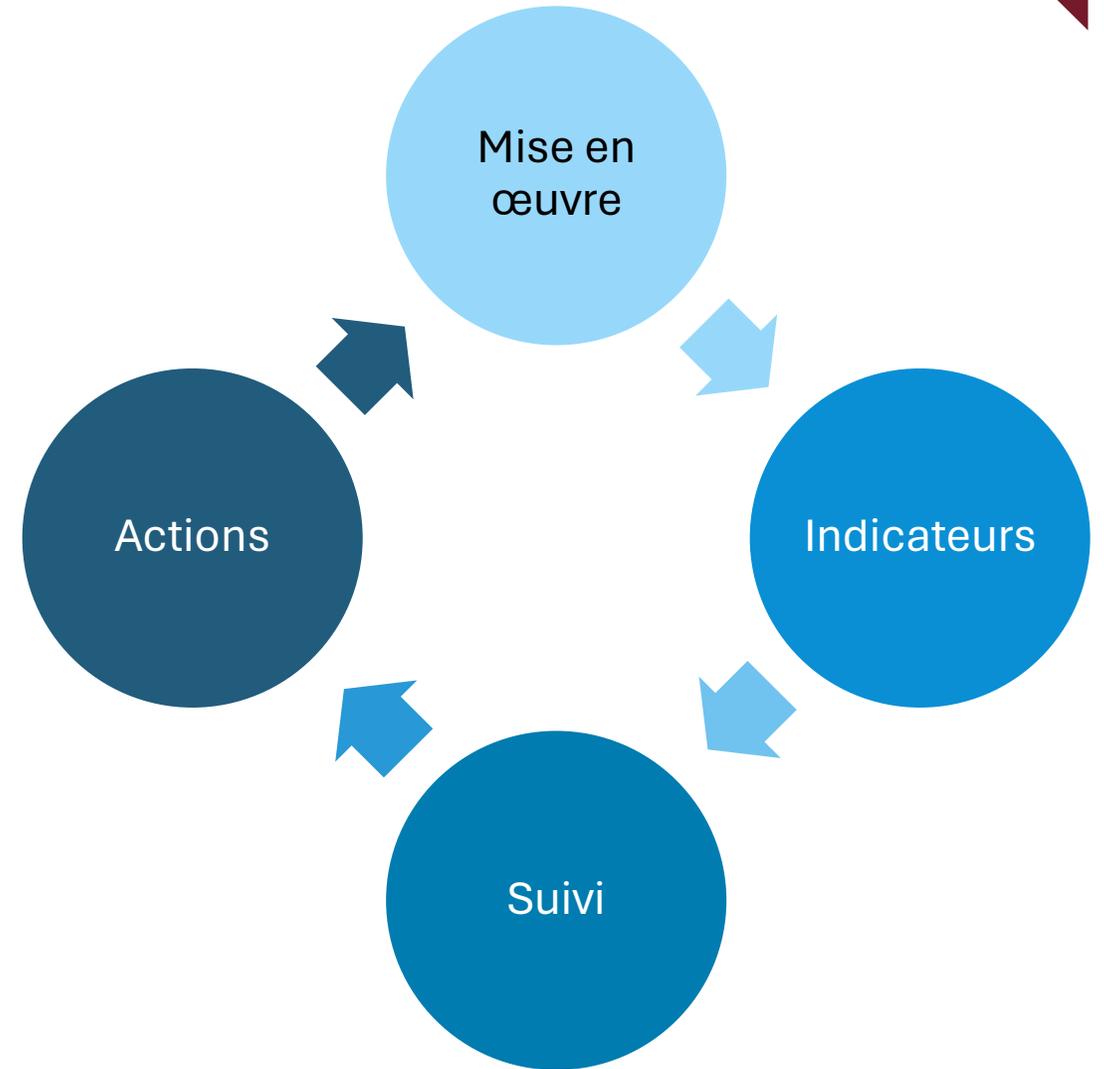
Catalogue des fiches d'action [disponible ici](#)

De l'état des lieux au suivi

Un plan d'action sur 4 ans



Phase 1 élaboration du PECC



Phase 2
Mise en œuvre et suivi



Etat des lieux



Etat des lieux

Profils de la Commune

– Profil climatique

- Principaux postes d'émissions de GES – **Bilan carbone**
 - Déterminés à l'aide du bilan carbone simplifié fourni par le canton et les données de la commune
- Principaux **enjeux d'adaptation**
 - Changements climatiques attendus
 - Risques liés à ces changements

– Profil énergétique chaleur/électricité

- Consommation d'énergie
- Potentiel de réduction de la consommation
- Développement des énergies renouvelables



Etat des lieux
-
Bilan carbone

Profil climatique – Bilan carbone

Bilan territorial

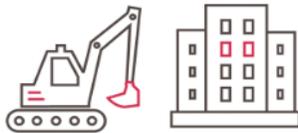
Émissions directes



Chaleur du bâtiment



Agriculture et
affectation du territoire



Construction



Traitement des déchets
et des eaux usées



Mobilité territoriale

Émissions indirectes



Mobilité extra-
territoriale



Production des
combustibles et
carburants



Électricité

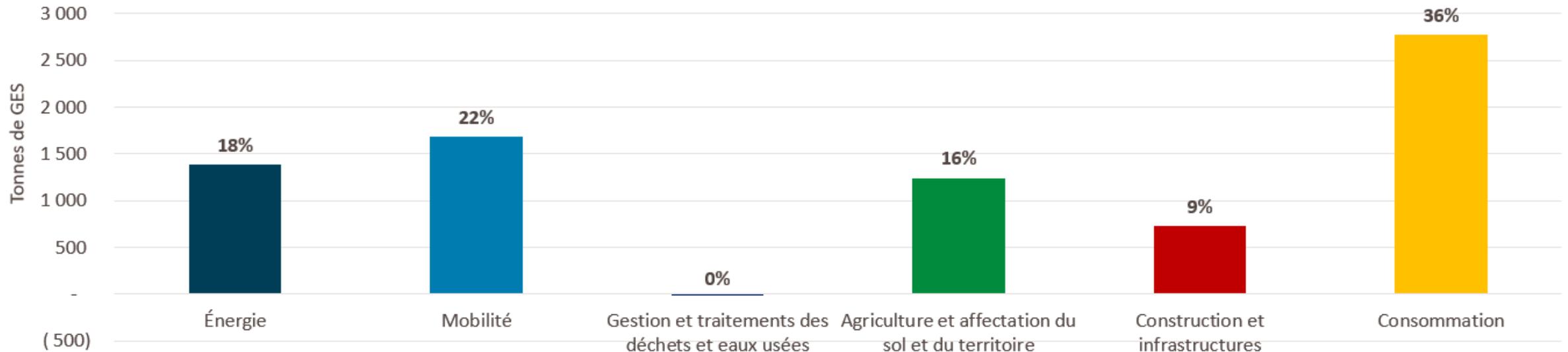


Consommation

Profil climatique – Bilan carbone territorial

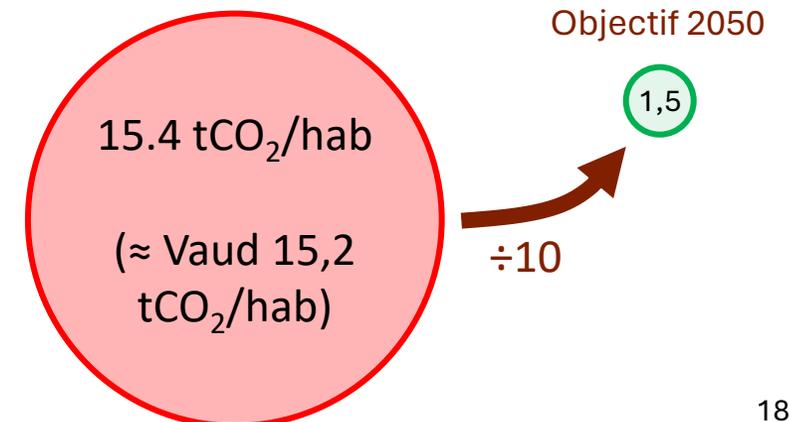
Répartition des émissions

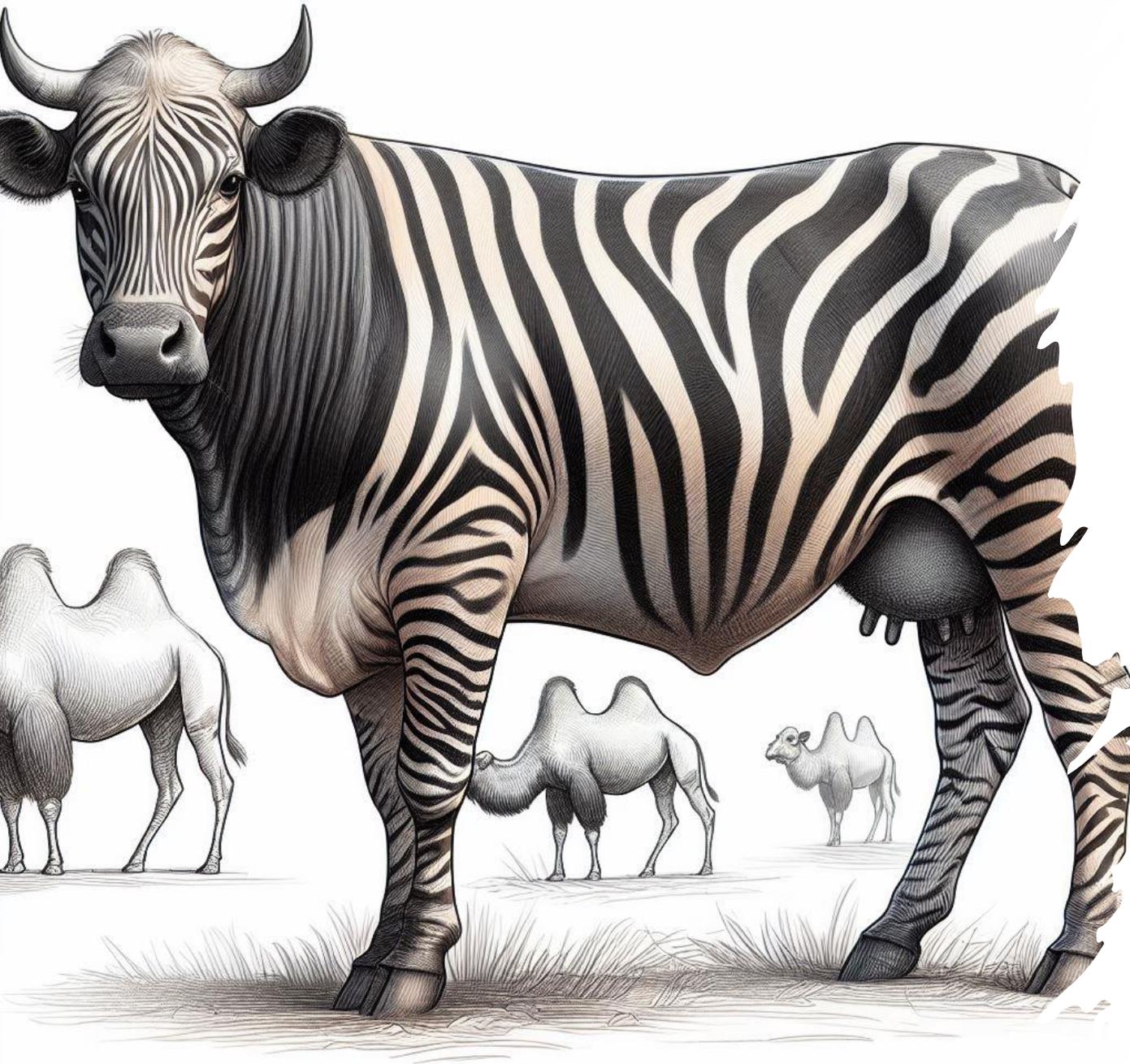
Émissions de GES par catégorie



– Principales catégories d'émissions de GES:

- Consommation 36% → Alimentation et boissons, Biens et services, loisirs...
- Mobilité 22% → Principalement les déplacements en voiture et en avion
- Energie : 18% → dont 74% issue des énergies fossiles





Etat des lieux
-
Enjeux d'adaptation

Profil climatique – Enjeux d’adaptation

Changements climatiques attendus dans le Jura vaudois



Température

Entre 1975 et
1995 : + 0,9° C
2035 : + 1,2° C *
2060 : + 2,3° C *



Jours tropicaux (T max ≥ 30° C)

1995 : 8 jours/an
2035 : 16 jours/an
2060 : 26 jours/an



Épisodes de fortes précipitations

Plus intenses et plus
fréquents



Jours d'hiver (T reste sous 0° C)

1995 : 21 jours/an
2035 : 13 jours/an
2060 : 10 jours/an



Période de végétation

+ 2 à + 4 semaines
depuis 1960

* Par rapport à 1995

- Il est primordial de s’adapter aux différents risques liés aux changements climatiques



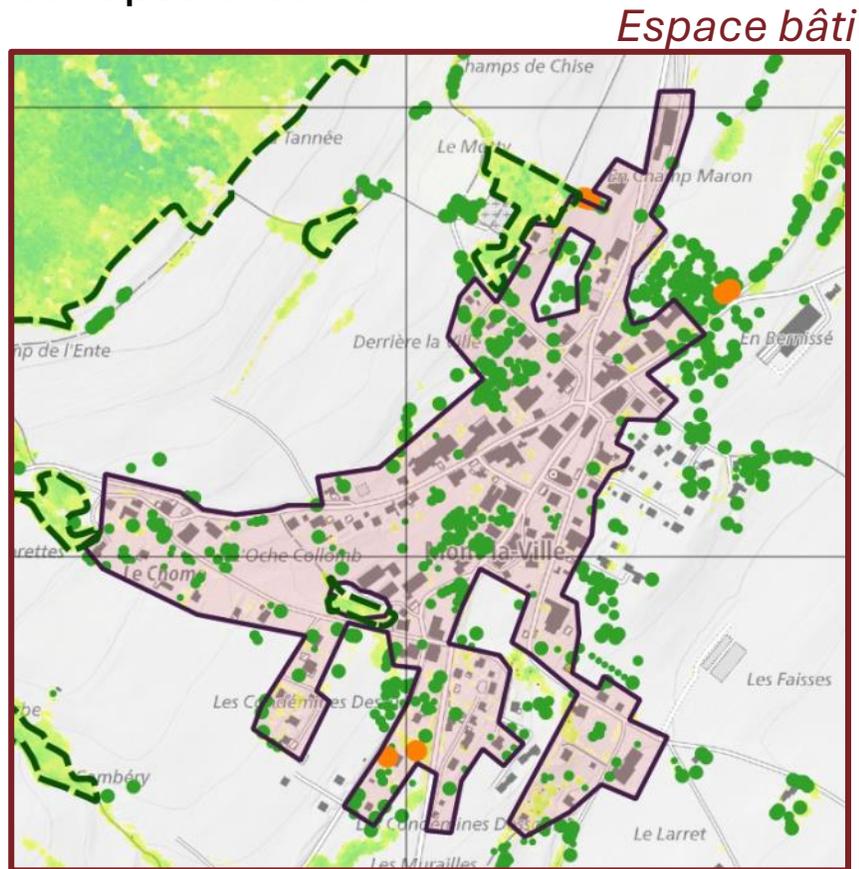
Profil climatique – Enjeux d’adaptation

Risques et impacts liés à ces changements

Risques	Impacts
Fortes chaleurs	<ul style="list-style-type: none">• Santé• Besoin de climatisation et végétalisation des espaces publics
Accroissement de la sécheresse	<ul style="list-style-type: none">• Conflits d’usage de l’eau• Baisse de la production agricole et de la qualité• Incendies de forêt
Fortes précipitations et risques liés aux crues	<ul style="list-style-type: none">• Ruissellement et dégâts aux bâtiments, infrastructures et canalisations• Dégâts aux sols agricoles et dommages aux personnes
Modification de l’activité des tempêtes et de la grêle	<ul style="list-style-type: none">• Dégât sur les bâtiments (toits, façades, stores)• Dégâts aux cultures agricoles
Dangers pour la biodiversité et les milieux naturels	<ul style="list-style-type: none">• Dégradation des milieux naturels• Pression accrue sur les espèces animales et végétales• Détérioration des prestations écosystémiques (forêts protectrices, pollinisation)
Propagation d’organismes nuisibles, de maladies et d’espèces exotiques	<ul style="list-style-type: none">• Santé• Diminution des récoltes

Profil climatique – Enjeux d’adaptation

Canopée urbaine



Climatisation des espaces publics

Actuellement, la couverture dans l’espace bâti représente <9% (contre 13% dans le Canton)

➤ La végétalisation des espaces publics permet de **réduire les îlots de chaleur**

→ NB : Ce diagnostic ne prend pas en compte l’arborisation de la route cantonale réalisé en 2023-24

Profil climatique – Enjeux d’adaptation

Dangers d’inondation et ruissellement



Ruissellement

- 0 < h ≤ 0.1 [m]
- 0.1 < h ≤ 0.25 [m]
- 0.25 < h [m]
- Glaciers
- Lacs et cours d'eau

Inondations par les crues

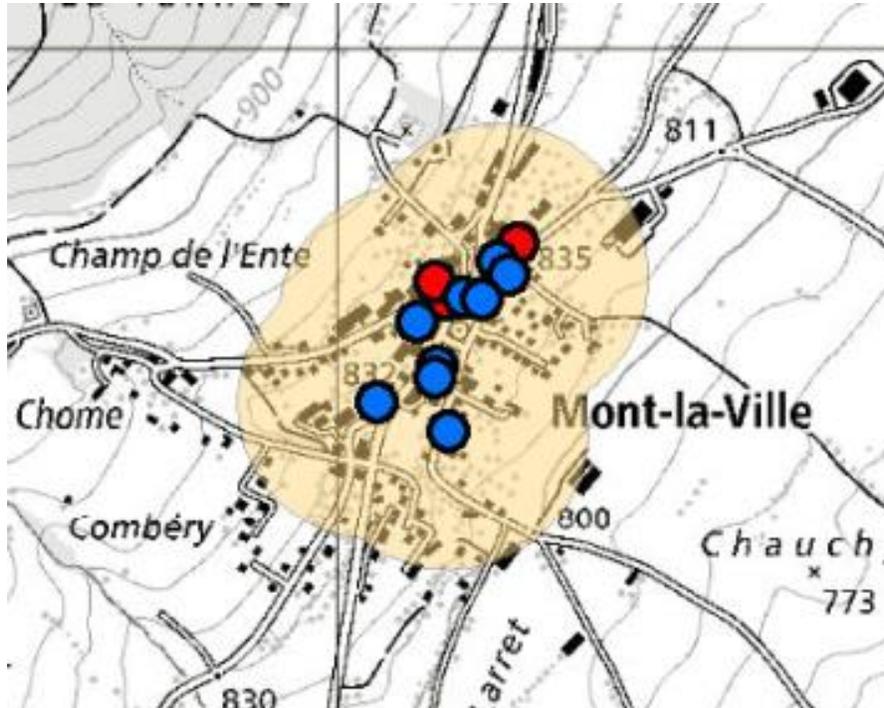
Carte des dangers INO

- Danger élevé
- Danger moyen
- Danger moyen de faible intensité
- Danger faible
- Danger imprévisible (résiduel)
- Danger nul
- En révision
- Information manquante

- Pas de danger d’inondation par des crues, mais risque de fort ruissellement dans certaines zones
- Gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE)
- Améliorer l’évacuation des eaux de pluie sur le territoire : PGEE refait en 2020

Profil climatique – Enjeux d’adaptation

Biodiversité – Site de nidification – Hirondelle de fenêtre



Bâtiments

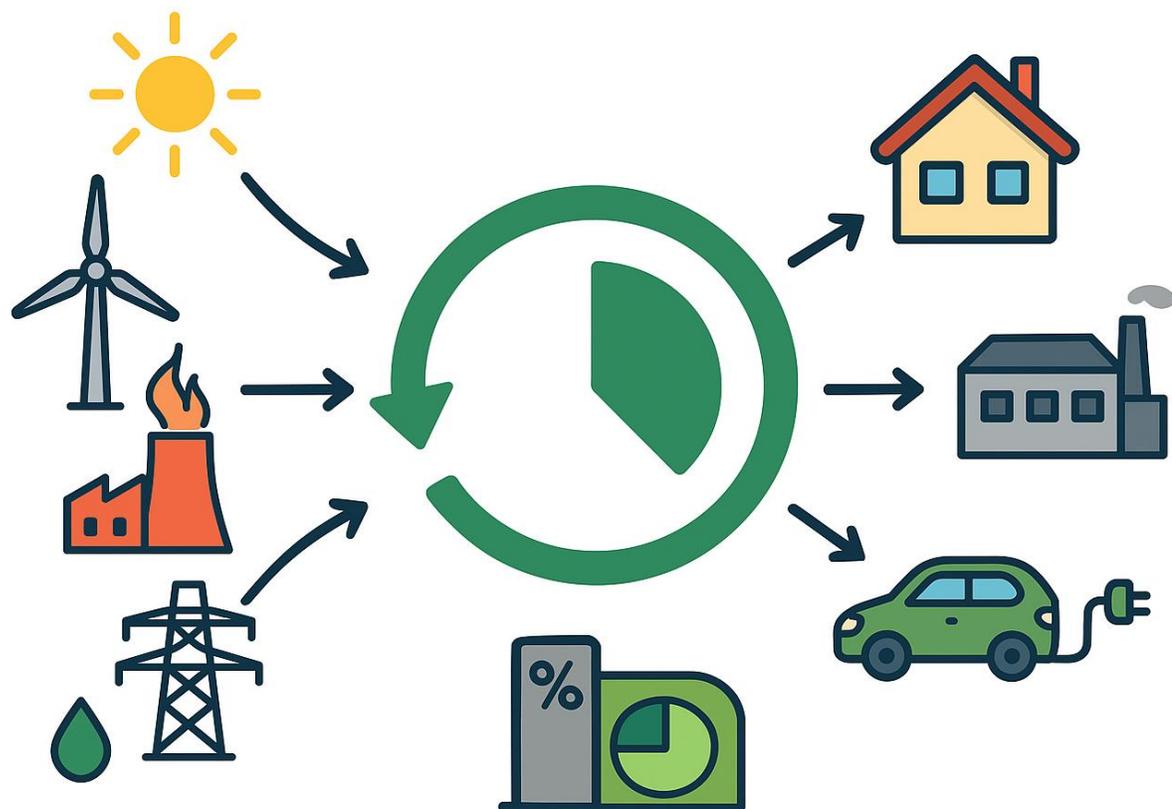
- Occupés
- Potentiellement occupés



Renforcer les sites de nidification

Actuellement, 83 nids d’hirondelles de fenêtrés et une 15aine de nids d’hirondelles rustiques et de martinets noirs (dernier recensement 2021)

➤ Renforcer la nidification de ces espèces et des chauve-souris est une **aide à la biodiversité**



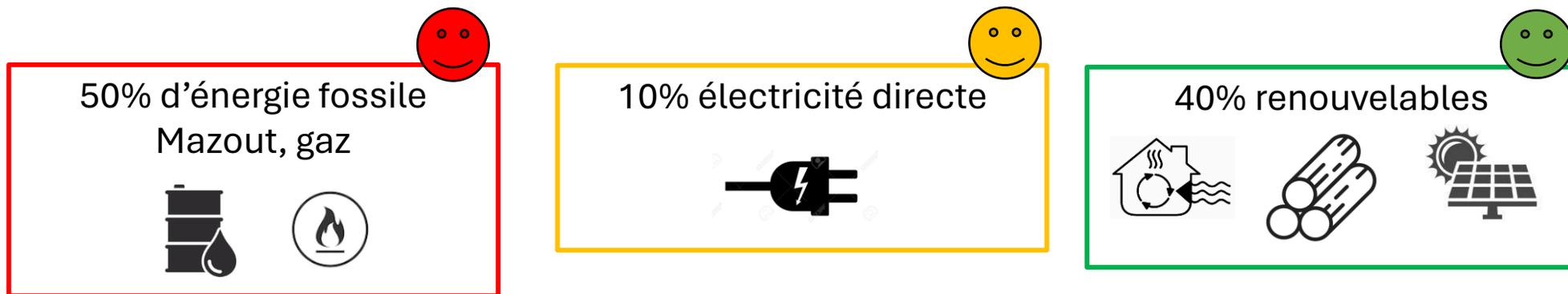
Etat des lieux

-

Profil énergétique

Profil énergétique

Consommation en chaleur des bâtiments – Agents énergétiques



Actuellement (2024)

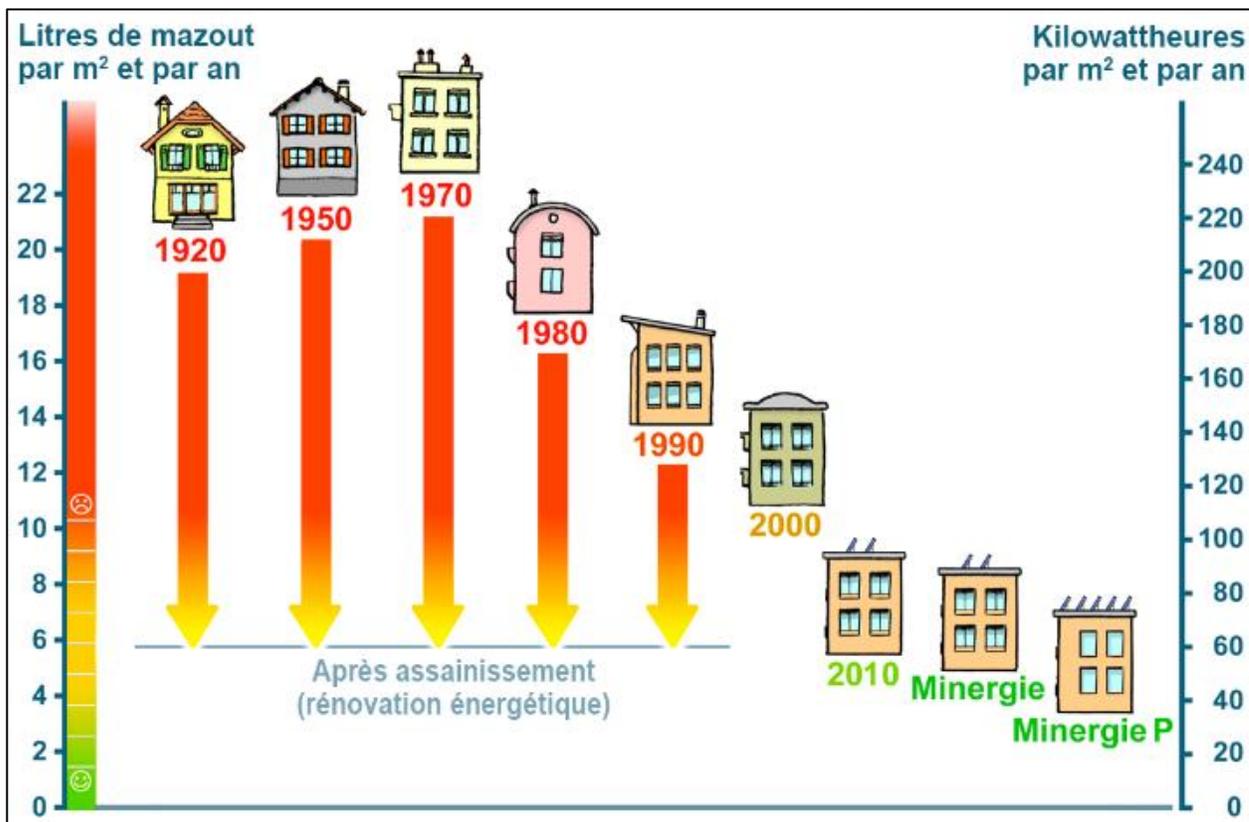
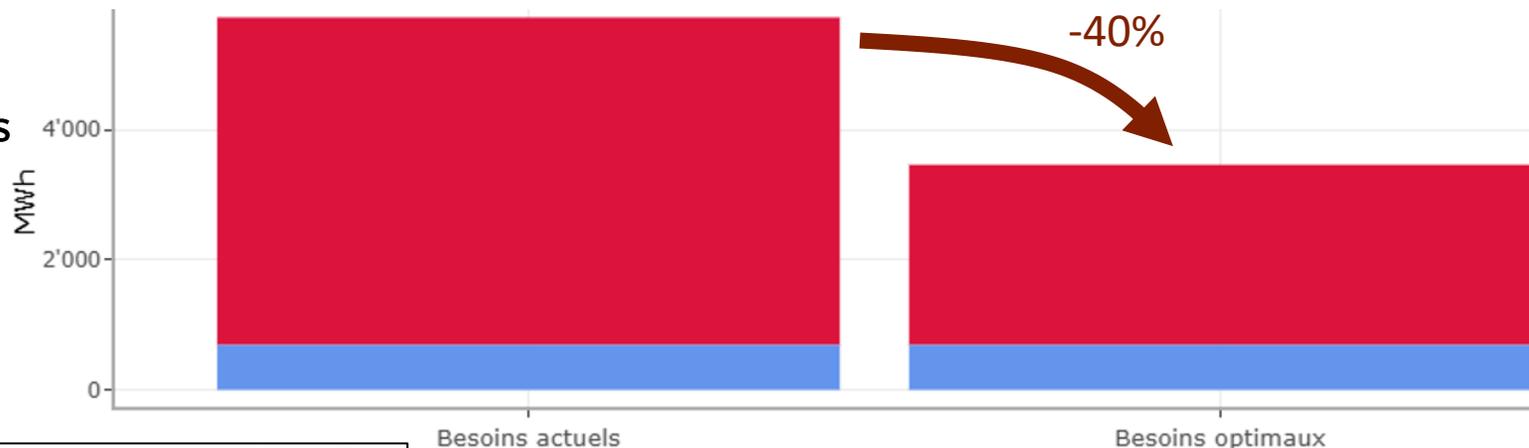
- 50% issus d'énergies fossiles
- 10% électricité directe
- Energies renouvelables : utilisation du bois (27%), PAC (10%) et solaire thermique (3%)

Développement potentiel

- Augmentation des énergies renouvelables (bois, PAC, etc.)
- Remplacement des chaudières à mazout – Conseil incitatifs « Chauffez renouvelable »
- Assainissement énergétique des bâtiments

Profil énergétique

Besoins en chaleur des bâtiments

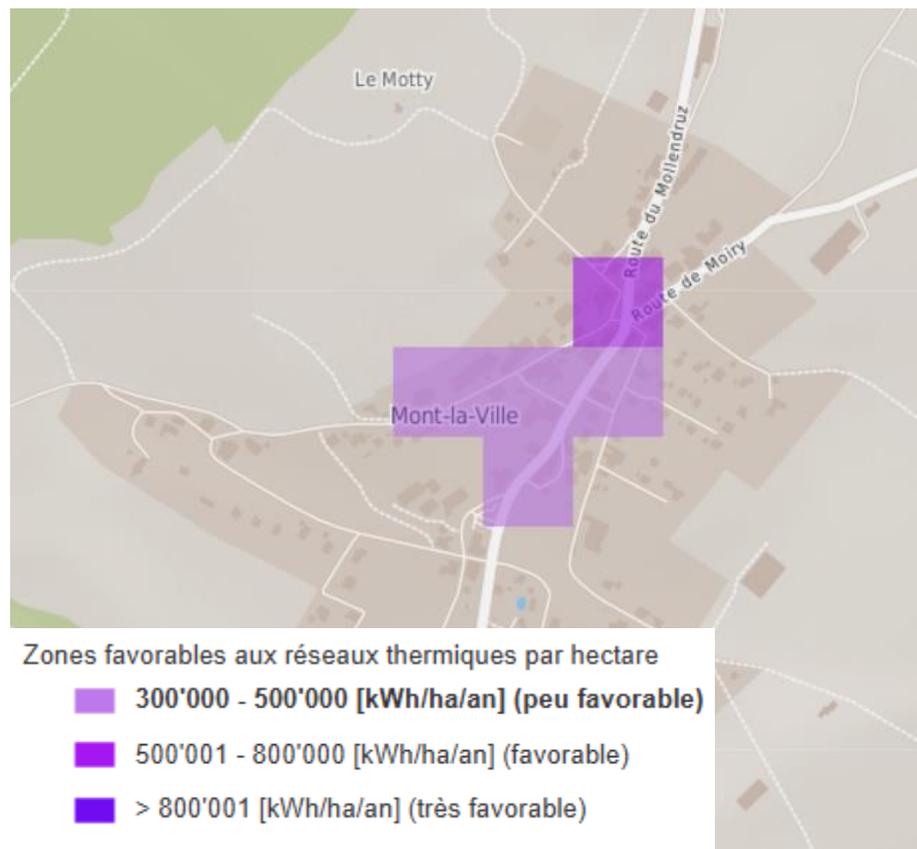


Assainissement des bâtiments

- 120 bâtiments (sur 189) à rénover, soit 63% du parc bâtis chauffé comme potentiel de rénovation.
- L'assainissement des bâtiments permettrait de **réduire les besoins en chauffage de 40 %**

Profil énergétique

Consommation en chaleur des bâtiments – Potentiel CAD



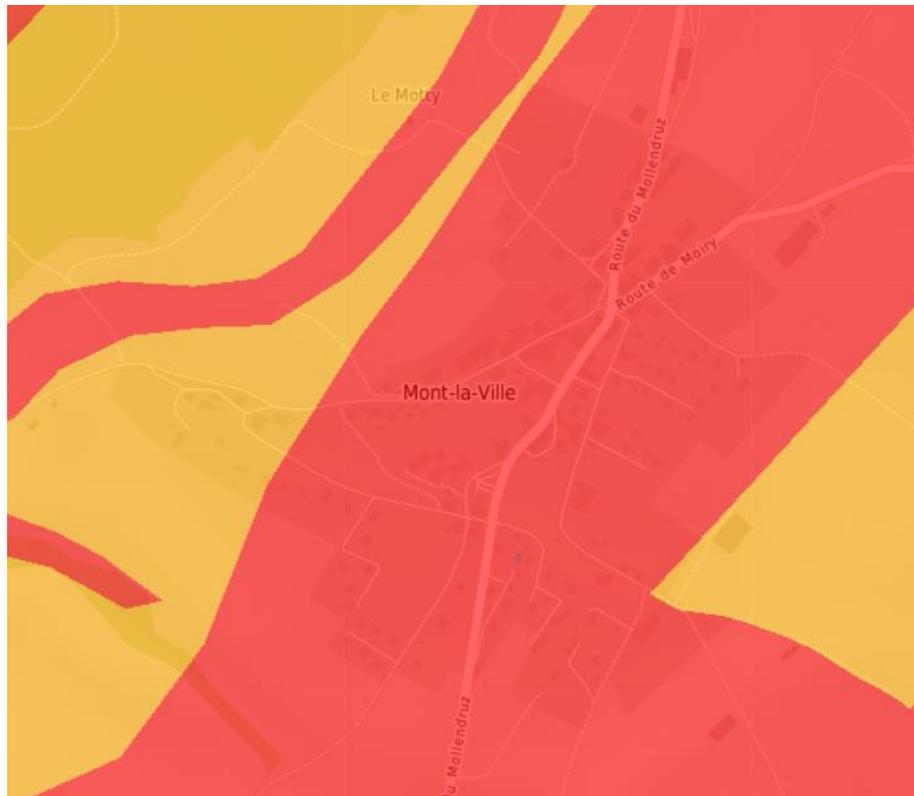
Potentiel durable de bois-énergie

- Pour la production bioénergétique **9.4 GWh**
- **Les besoins optimaux de chaleur** pour la commune sont estimés à **3.5 GWh** si tous les bâtiments sont rénovés énergétiquement
- Le potentiel bois est théoriquement suffisant pour les besoins de chaleur de la commune

→ **2022** : Pré-étude de faisabilité CAD bois, avec Energie-Bois Suisse et sondage à la population. La **densité énergétique est insuffisante** pour un CAD à ce jour.

Profil énergétique

Consommation en chaleur des bâtiments – Potentiel géothermie



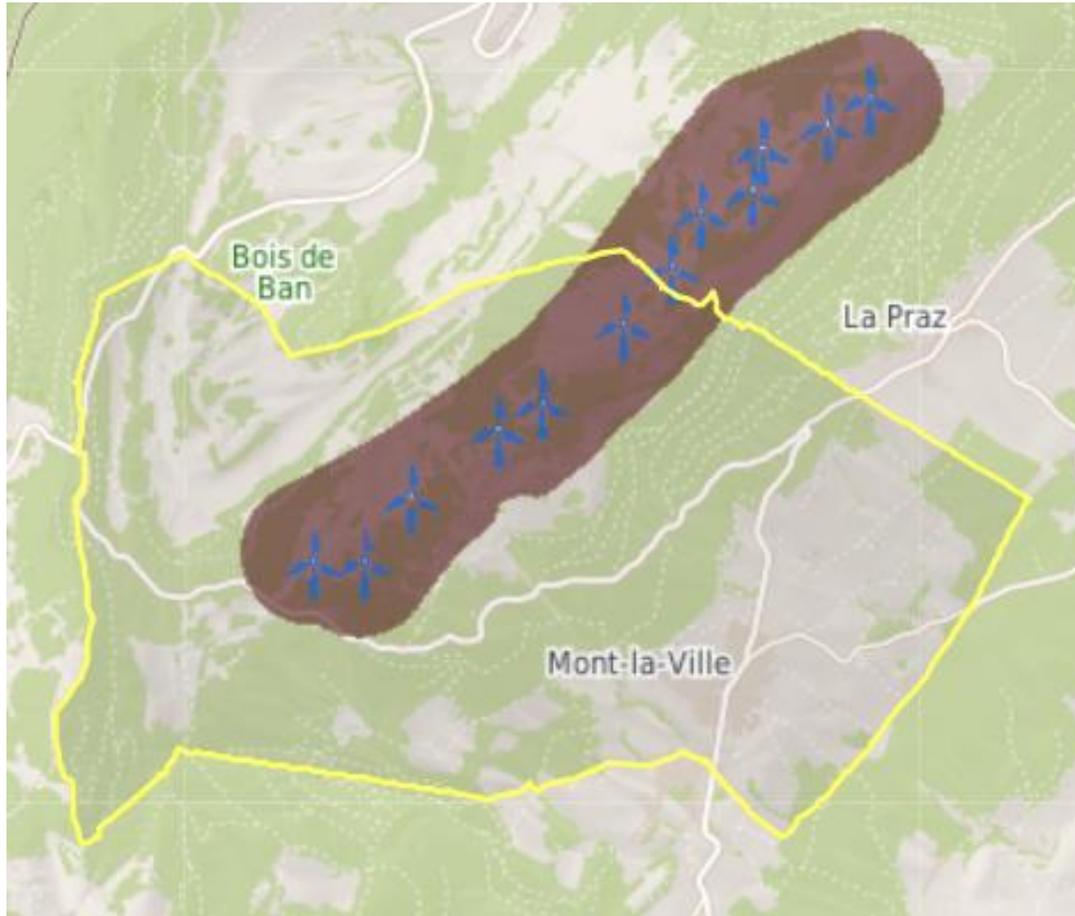
Admissibilité indicative des sondes géothermiques

- Admissible aux conditions standard, jusqu'à 300 mètres
- Limitation, soumis à des conditions spéciales
- Interdiction
- Au cas par cas, contacter DGE - Eaux souterraines

- Géothermie majoritairement interdite au sein de la commune
- Limitée en profondeur dans quelques secteurs

Profil énergétique

Production d'électricité – Production d'énergie éolienne

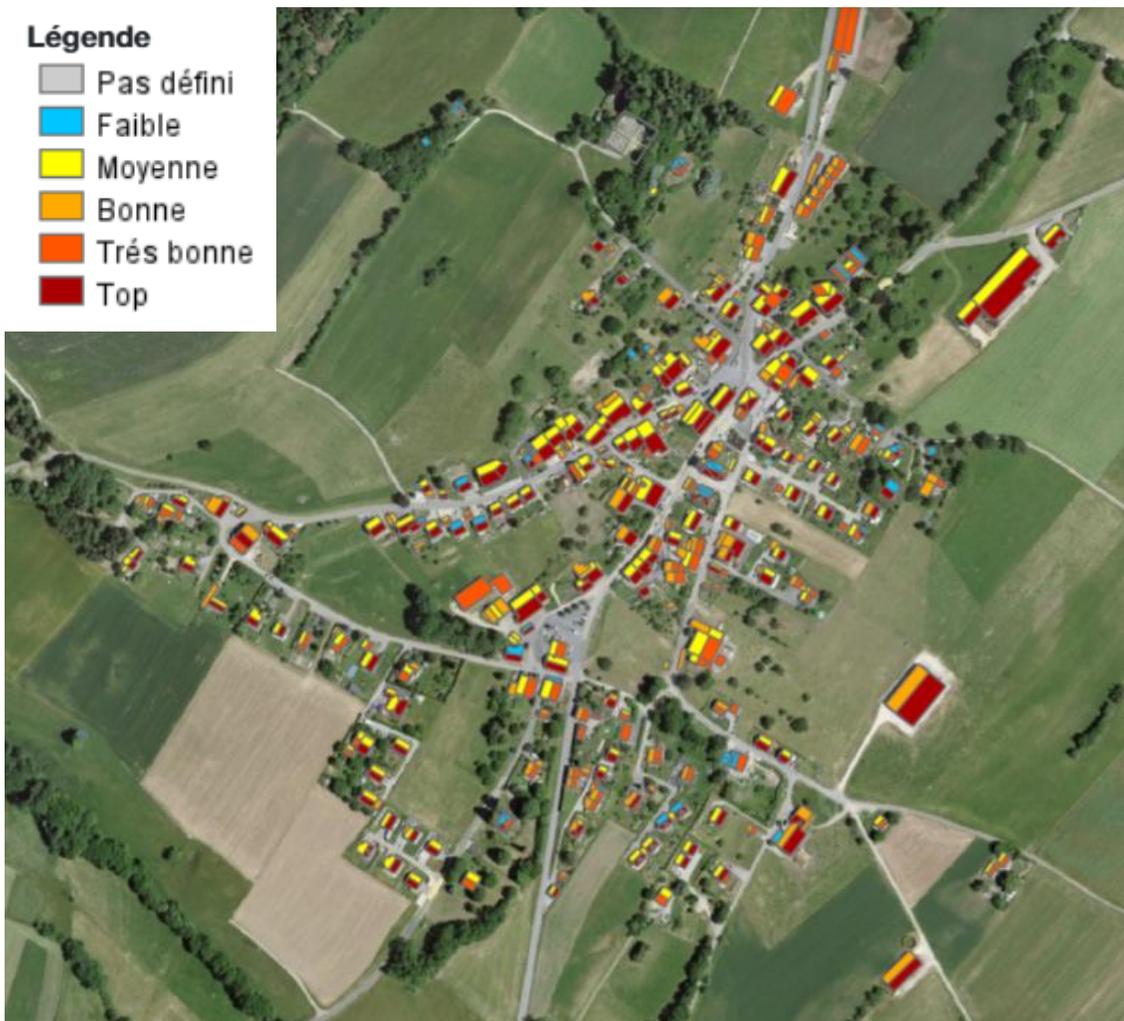


- Parc éolien du Mollendruz
 - 6 éoliennes sur le territoire de Mont-la-Ville
- Production électrique potentielle annuelle d'une éolienne est estimée à 9'300 MWh selon Energie Naturelle Mollendruz (112 GWh pour 12 éoliennes)
- Consommation annuelle d'électricité de Mont-la-Ville
 - **1'741 MWh**

L'énergie fournie par 1 éolienne représenterait l'équivalent de plus de **5 fois la consommation électrique communale**

Profil énergétique

Production de chaleur et/ou d'électricité – Potentiel solaire des toitures



- Beaucoup de toitures avec de très bons ou excellents potentiels de production
- **Mont-la-Ville** **736 W/hab**
- Canton de Vaud 688 W/hab
- Suisse 732 W/hab
- La puissance installée de solaire PV = 350 kW pour une production de 283'000 kWh

Il existe un potentiel d'installation d'environ 10'000 kW

Actuellement, seulement 3.4% du potentiel est installé

Une commune engagée

Actions réalisées ou en cours

- **Eclairage public** : Une partie de l'EP a été rénové il y a une dizaine d'années. La route cantonale a été rénovée (pilotage de l'éclairage par point) en 2023-2024), mise en place de l'extinction nocturne, et souhait de poursuivre l'assainissement dans les prochaines années.
- Traversée du **village arborisée** lors des travaux
- Une **étude chauffage à distance (CAD)** au bois a été réalisée avec Energie-Bois Suisse en 2022
- Société «Energie Naturelle Mollendruz SA» (communes de Juriens, La Praz, Mont-la-Ville et Vaulion, Yverdon-les-Bains, EWZ) développe un projet de **parc éolien** (6 éoliennes sur le territoire communal)
- **Fonds pour l'énergie** créé en 2016. Les revenus liés aux futures éoliennes devraient alimenter ce fonds pour des subventions destinées à la population.
- **Biodiversité** : Travail réalisé avec le Parc Jura vaudois :
 - exploitation d'un talus pour favoriser la biodiversité floristique
 - nichoirs pour Martinets
 - inventaire des arbres habitats réalisés
 - Souhait de réaliser en 2025 un inventaire des arbres remarquables



Atelier participatif



Atelier participatif

- 3 facilitateurs
- 3 thématiques principales – présentation
 - **Adaptation au changement climatique** – Valérie Collaud
 - **Energie et mobilité** – Romain Suchet
 - **Consommation et durabilité** – Noé Tallon
- 3 groupes de discussion

- Dégager une **vision pour 2050**
- Les **objectifs à l’horizon 2030** (ou 2040)
- Des **idées d’actions concrètes**
 - Le choix des actions sera fait par la commune en fonction des priorités, de la faisabilité et des coûts



Atelier participatif

A définir dans chaque groupe :

- 1 rapporteur du travail pour la restitution

Règles

- Se sentir libre, toutes les propositions sont bonnes !
 - toutes seront notées, mais toutes ne seront pas réalisées
 - Mots-clés à inscrire sur post-its + explication orale
 - Eviter le mot «non», utiliser à la place le mot «et»
 - 1er tri des idées à effectuer pour la restitution
-
- Selon le temps disponible, possibilité de réfléchir aux autres thématiques !



Atelier participatif

Restitution des résultats de l'atelier



Enquête auprès de la population



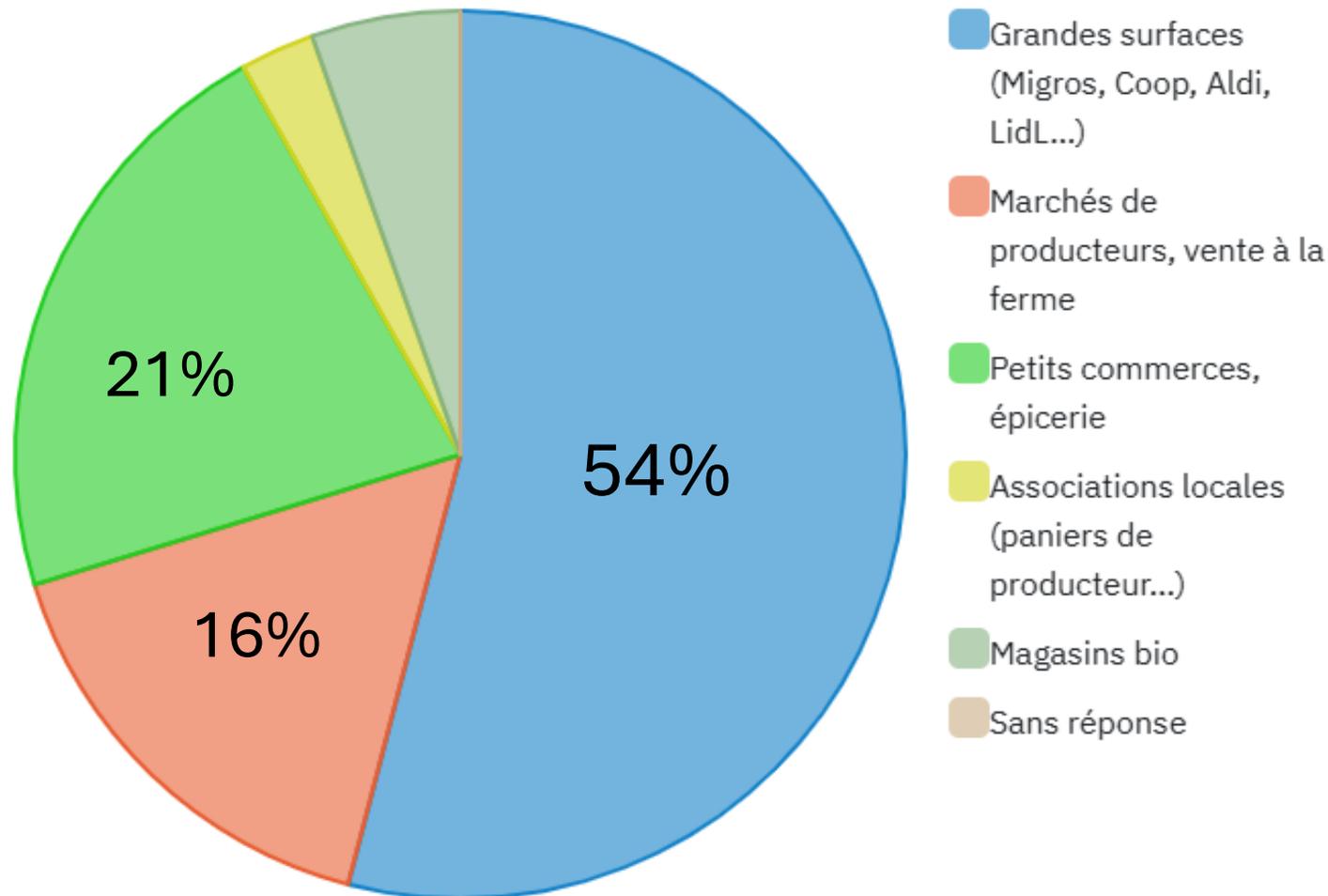
Résultats enquête PECC auprès de la population

- 37 réponses complètes, majoritairement des personnes de 50 à 64 ans
- Niveau d'information « *Estimez-vous être bien informé sur...* » les thèmes liés à :
 - **L'énergie** : 27 % moyennement ou très mal informés. 73% bien ou très bien informés
 - aux **changements climatiques** : 16% moyennement ou très mal informés. 84% bien ou très bien informés
- Etes-vous inquiet des **conséquences** des changements climatiques ?
 - 16 % peu inquiets
 - 84% Assez inquiets, voire très inquiets
- Dans les habitudes de consommation pour l'alimentation :
 - 1^{er} critères : L'origine (local, Suisse) et la qualité gustative
 - 2^{ème} : L'aspect nutritionnel et santé
 - 3^{ème} : Le prix



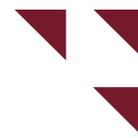
Résultats enquête PECC auprès de la population

– Où allez-vous pour faire vos principaux achats alimentaires ?

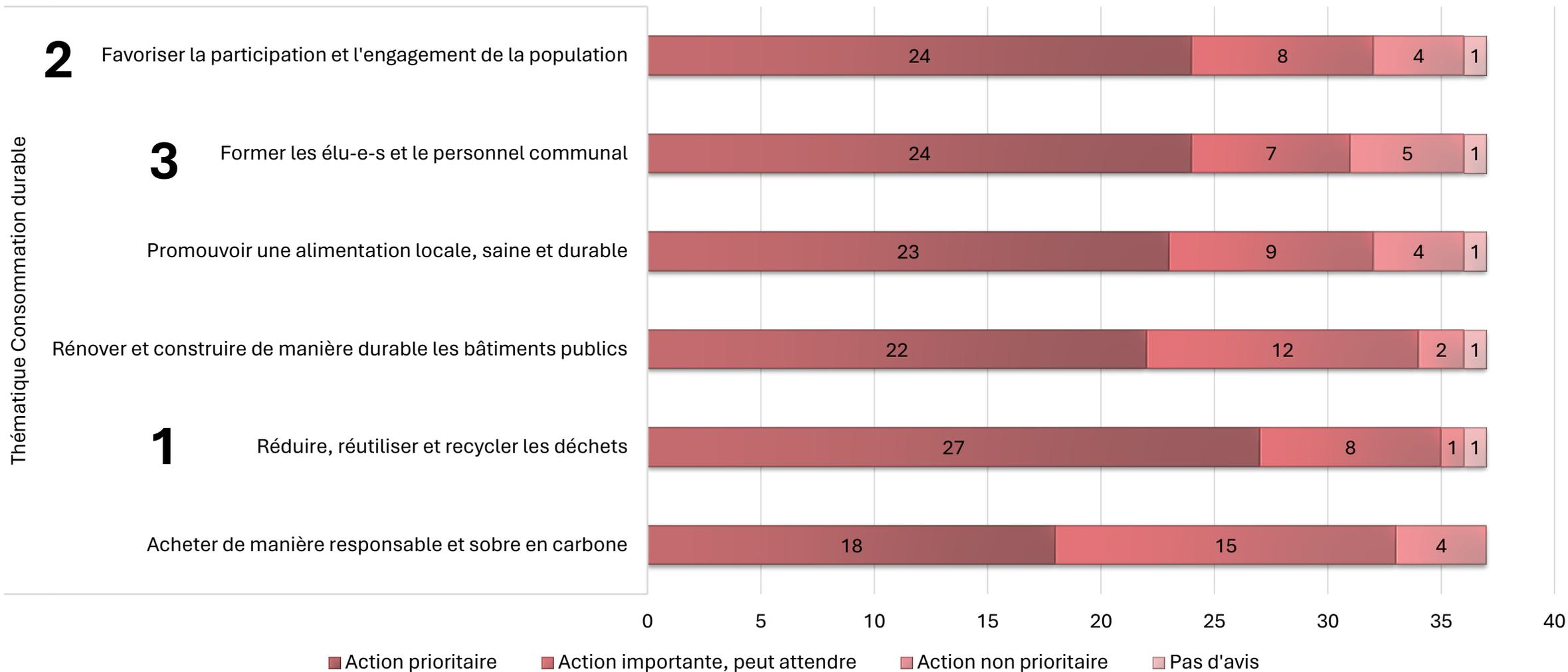


Pour des raisons de **diversité de choix** et **économique**

Résultats enquête PECC auprès de la population



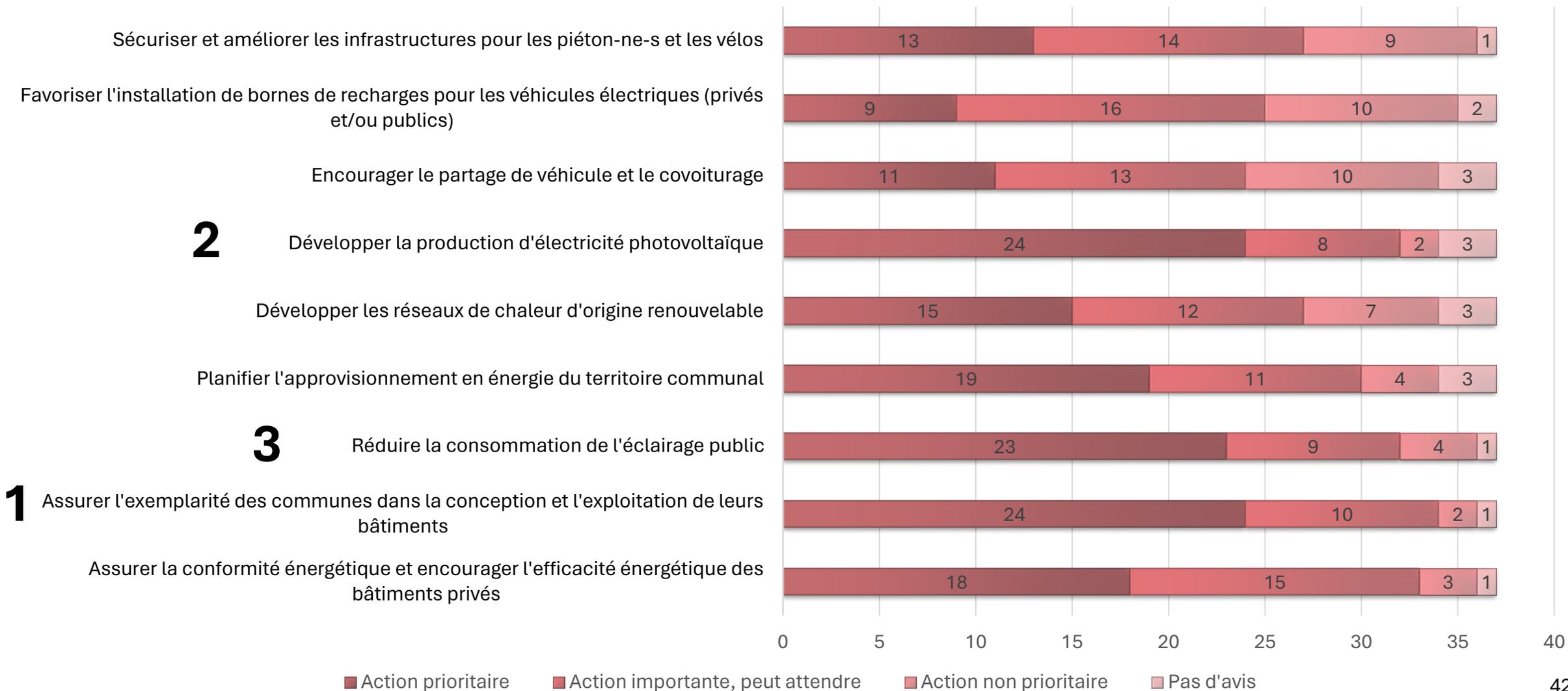
Thématique Consommation durable



Résultats enquête PECC auprès de la population



Thématique Energie et mobilité

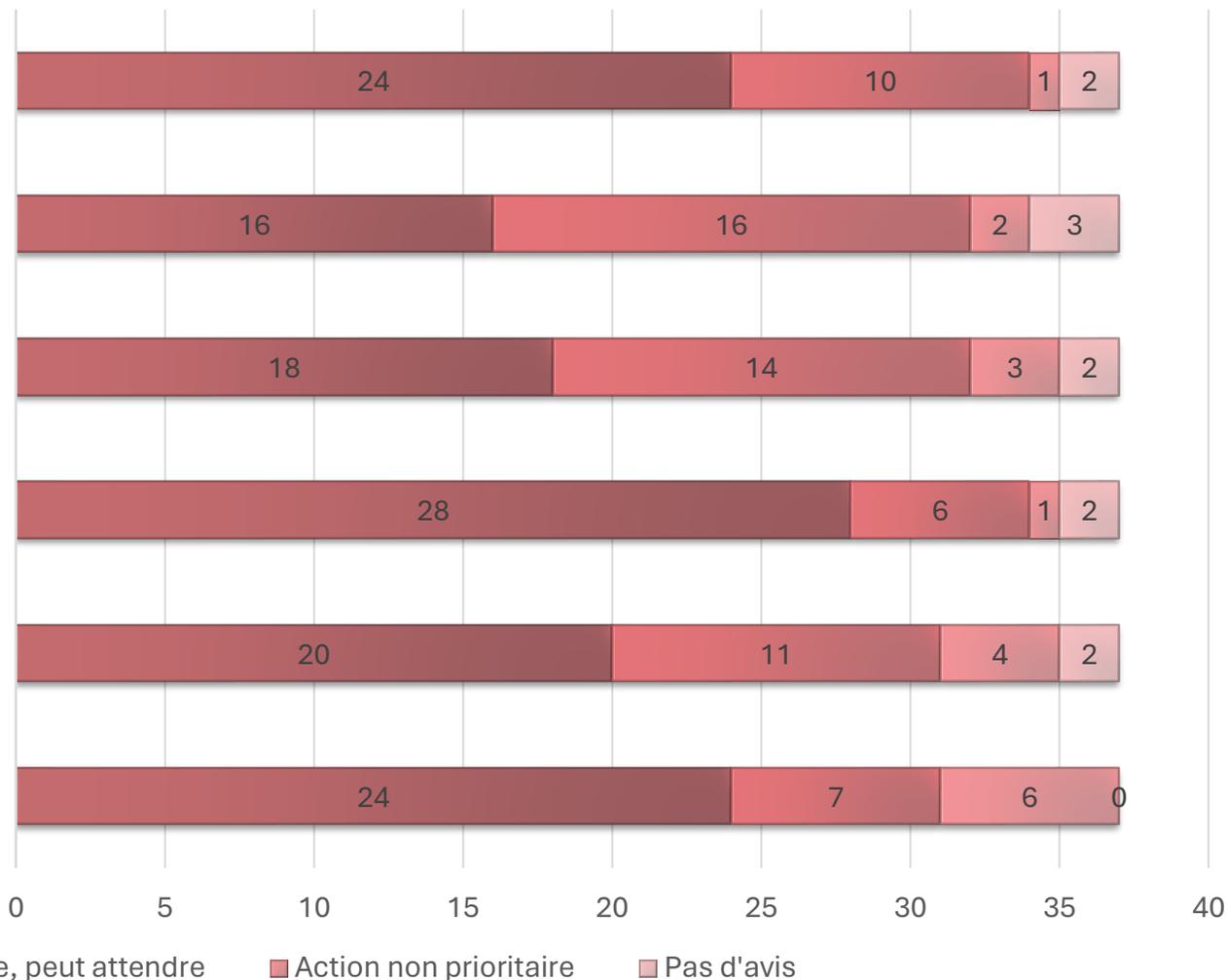


Résultats enquête PECC auprès de la population

Thématique : Adaptation aux changements climatiques et biodiversité

2

Protéger les sols



1

Assurer un approvisionnement en eau et la gestion de cette ressource sur le territoire de la commune

3

Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques

■ Action prioritaire ■ Action importante, peut attendre ■ Action non prioritaire ■ Pas d'avis

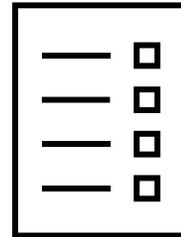


Prochaines étapes

Prochaines étapes

En fonction des résultats de l'atelier participatif et du sondage en ligne:

- Consolidation des objectifs
- Sélection des fiches d'action
- Rédaction du rapport du PECC



→ Soumission au canton septembre 2025

→ Fin de la phase 1

Phase 2 (dès approbation du canton)

- Mise en œuvre du plan d'action sur 3-4 ans
- Suivi de la mise en œuvre (indicateurs)





Merci pour votre implication !

Noé Tallon et Michael Crottaz

www.planair.ch

Neuchâtel Fribourg Genève Jura Valais Vaud

